

Chalette

Magazine municipal / n°28 / juillet 2012



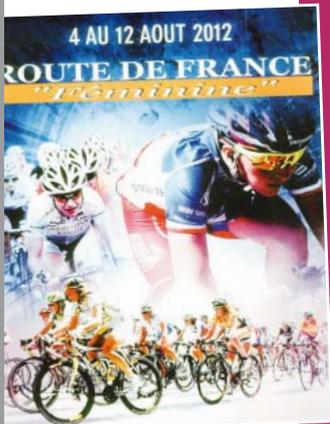
Chalette
sur-Loing

Place Commune

www.ville-chalette.fr



Fête de Chalette des 23
et 24 juin - Le succès
était au rendez-vous !
P 4-5



Mercredi 8 août,
Chalette accueille la
6^{ème} édition des Inter-
nationaux de la Route
de France féminine
P 14



VOILE,
JUDO,
VTT...

Dossier : Un été à Chalette

Législatives 2012 : forte poussée de la gauche !

Comme lors de la dernière élection présidentielle, Chalette a une nouvelle fois confirmé son ancrage largement à gauche (un peu plus de 58 % des suffrages) et ce, dans un département largement dominé par la droite. Sur l'ensemble de la circonscription le total des voix de gauche (Front de Gauche et P.S.) passe de 11 514 à 15 584 voix (+ 9,26 %). Dans ce cadre, Franck Demaumont et le Front de Gauche progressent dans l'ensemble de la 4^{ème} circonscription du Loiret, passant de 3,43 % en 2007 à 10,26 % en 2012 (+ 2 982 voix). À Chalette, notons un gain de 1 154 voix par rapport à 2007 (passant de 10,37 % avec Sylvie Vauvilliers) à 39,25 %. Pour sa part, sur la 4^{ème} circonscription la candidate socialiste Jalila Gaboret avec un total de 11 107 voix (25,44 %) enregistre un gain de 1 088 voix par rapport à 2007 (à l'époque le candidat était François Bonneau). Un résultat moindre sur Chalette puisque la candidate du P.S. recule en voix (passant de 1 060 à 762 voix) et en pourcentage (- 8,75 %). Dans cette 4^{ème} circonscription du Loiret, la droite U.M.P. représentée par le député sortant Jean-Pierre Door ne s'est pas imposée dès le premier tour comme cela avait été le cas en 2007 (51,14 %). Elle subit même un recul sévère de

près de 6 199 voix par rapport à 2007 sur l'ensemble de la circonscription, tout comme à Chalette (- 667 voix) et surtout à Montargis où J.-P. Door est également le premier magistrat avec une perte de 711 voix (- 11,14 %). Notons une fois de plus ce phénomène des plus récurrents, scrutin après scrutin : l'abstention ! Elle aura notamment marqué le premier tour des élections législatives, tant au plan local (40,91 %) qu'au niveau national (42,50 %). **Signe aussi d'une démocratie en danger, où le pluralisme s'affaiblit face à un bipartisme conforté !** Autre aspect de ce scrutin : la progression constante du Front National après chaque scrutin et quels que soient les candidats en lice ! Cela illustre aussi l'implantation durable des idées de rejet et de haine dans notre pays, avec des votes de conviction et plus seulement un acte réactionnaire ou de contestation. Ainsi, son représentant Bernard Chauvet enregistre un progrès total de 5 572 voix par rapport aux législatives de 2007 (passant de 8,06 % à 20,81 %), même tendance sur Chalette où il compte un gain de 378 voix par rapport à ce même scrutin en 2007. Ces résultats remarquables de la gauche, notamment à Chalette, et les progrès enregistrés sur l'ensemble de cette 4^{ème} circonscription n'ont malheureusement pas suffi à battre Jean-Pierre Door. Le député sortant va donc poursuivre un troisième mandat au Palais Bourbon.

W. Le Bellec

Résultats du 1^{er} tour des élections législatives à Chalette - 10 juin 2012

Nombre d'inscrits	7298	
Nombre de votants	3990	
Bulletins nuls	54	
Bulletins exprimés	3936	
Non des candidats	Nb de voix	%
Chantal Ballin	26	0,66
Franck Demaumont	1545	39,25
Alphonse Proffit	21	0,53
Cécile Hoarau	14	0,36
Jean-Pierre Door	790	20,07
Marie Hélène Pfister	34	0,86
Bernard Chauvet	720	18,29
Jalila Gaboret	762	19,36
Dominique Clergue	24	0,61

Résultats du 2^{ème} tour des élections législatives - 17 juin 2012

- Nombre de votants : 3728
- Bulletins nuls : 227
- Suffrages exprimés : 3501
- Jean-Pierre Door : 1346 voix, 38,45 %
- Jalila Gaboret : 2155 voix, 61,55 %

Sommaire

P2 - Actualités

Législatives 2012 : forte poussée de la gauche !

P3 - On en parle

Baignade : ce qu'il faut savoir sur la réglementation

P4-5 - Vivre ensemble

Fête de Chalette des 23 et 24 juin

Le succès était au rendez-vous !

P6 - Développement durable

Une baignade remise à neuf pour cet été

P7 - Invité du mois

Florent Presles et la voile, une histoire d'amour qui dure...

P8 - Du côté de la radio

Radio Chalette en mode été durant deux mois

P9-10-11 - Dossier

Un été à Chalette

P12 - Arts et culture

Les coups de cœur de l'été de la Médiathèque

P13 - Sports et loisirs

Un été qui bouge et qui roule avec le S.M.J.

P14 - A travers la ville

Mercredi 8 août, Chalette accueille la 6^{ème} édition des Internationaux de la route de France féminine

P15 - Histoire d'avant

Chalette-sur-Loing, une histoire d'eaux et de canaux

P16 - À l'affiche

Chalette Place Commune

Direction de la publication : Franck Demaumont
 Directeur de la communication : B. Ballu
 Rédaction : W. Le Bellec, D. Creff, P. Avezard,
 B. Taleb / Conception maquette : C. Bas
 Mise en pages et impression :
 Orient Express 01 40 64 44 10



On en parle...

Baignade

Ce qu'il faut savoir sur la réglementation

Après les travaux et à la veille de l'ouverture de la baignade, il convient de rappeler la réglementation en vigueur dans ce domaine.

La baignade de Chalette sera ouverte et surveillée à compter du 6 juillet et jusqu'au 2 septembre inclus, de 12 heures à 19 heures 30, sept jours sur sept. Selon l'arrêté municipal, la baignade est déconseillée dans l'espace réservé en dehors des périodes de surveillance et interdite en dehors de la zone réservée en raison de la pratique de la voile et de la pêche. De plus, les engins gonflables tels que brassards, bouées, petits bateaux sont interdits, mais tolérés dans le petit bain à partir du moment où ils ne sont pas source de gêne et en fonction des conditions climatiques (*orientation du vent qui pourrait pousser les nageurs hors limite de la baignade*).



Quelques petites mises en garde suite aux travaux

Jusqu'à l'été dernier le petit bassin avait une profondeur de 30 à 40 centimètres ; désormais celle-ci atteint 90 centimètres. Il convient donc aux parents d'enfants en bas âge d'exercer une surveillance sur leurs bambins, la présence de maîtres nageurs n'exemptant pas de la responsabilité parentale. D'autre part, le grand bassin ayant quant à lui une profondeur de 4 mètres, il est exclusivement réservé aux nageurs confirmés.

B. Taleb

Échos du Conseil municipal du lundi 25 juin

Le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire lundi 25 juin. Outre le vote du budget supplémentaire, les élus ont adopté à l'unanimité les décisions suivantes :

■ Signature d'une convention avec l'Union Sportive Chalette Omnisports

Suite à l'incendie qui a détruit les locaux de la base de voile et une grande partie du matériel à l'automne dernier, il convenait de conclure une nouvelle convention avec l'U.S.C. voile. Aussi, considérant l'utilité de faire vivre la base de loisirs et la nécessité de réglementer la gestion de cet équipement, le Conseil municipal a émis un avis favorable à l'adoption d'une convention qui précise les conditions de mise à disposition des nouveaux locaux de la base de voile à l'U.S.C. Omnisports.

■ Avis sur le projet de fusion du Syndicat intercommunal pour l'aménagement du bassin du Puisseaux et du Vernisson et du S.I.V.L.O.

En tant que membre du Syndicat Intercommunal des Vallées du Loing et de l'Ouanne (S.I.V.L.O.), la commune de Chalette a été invitée par Madame la Sous-Préfète à se prononcer sur le projet de fusion du S.I.V.L.O. et du Syndicat intercommunal pour l'aménagement du bassin du Puisseaux et du Vernisson. Cette fusion est préconisée par le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale du Loiret, mis en place par la loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010. Elle répond à des objectifs du schéma départemental, à savoir *ratio-*

naliser les périmètres des syndicats existants, et constitue la première étape de la fusion des six syndicats de rivières affluents du Loing : *Bezonde, Fusain, Puisseaux et Vernisson, Solin, Cléry, Loing et Ouanne*. Considérant que ces regroupements répondent à une logique hydraulique qui correspond au bassin versant du Loing, le Conseil municipal a émis un avis favorable au projet de fusion présenté.

■ Avis de rattachement des communes de Chevillon-sur-Huillard, Lombreuil, Mormant-sur-Vernisson, Saint-Maurice-sur-Fessard et Solterre à l'A.M.E.

En tant que membre de l'Agglomération montargoise, la commune de Chalette-sur-Loing a été invitée par Madame la Sous-Préfète à donner son avis sur le rattachement des communes de *Chevillon-sur-Huillard, Lombreuil, Mormant-sur-Vernisson, Saint-Maurice-sur-Fessard et Solterre* à l'A.M.E. à compter du 1^{er} janvier 2013. Cette fusion est également préconisée par le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale du Loiret et approuvée à l'unanimité par les membres de la commission ad hoc. Les élus chalettois, considérant que ces cinq communes qui appartiennent au canton d'Amilly sont tournées vers le bassin de Montargis, ont émis un avis favorable à ce rattachement.

B. Taleb

Vivre ensemble

Fête de Chalette des 23 et 24 juin Le succès était au rendez-vous !

Sous le soleil du samedi ou sous le ciel plus nuageux du dimanche, ce sont plusieurs milliers de personnes qui ont visité la fête. Les plus jeunes ont pu profiter avec bonheur des différents espaces qui leur étaient dédiés et ils ne s'en sont pas privés ! Quant aux plus âgés, ils n'ont eu de cesse de déambuler de stand en stand pour découvrir les différentes associations de la ville, les pays d'où sont originaires nombre de

nos concitoyens ou bien encore déguster çà et là des spécialités culinaires du monde entier. Enfin, la fête placée sous l'égide de l'amitié entre les peuples a été marquée par deux moments forts : les rencontres avec les délégations turque et palestinienne et le concert d'Idir qui, grâce à sa poésie, ses mélodies, a déplacé la foule des grands jours et mis le « feu », *pacifiquement*, au théâtre de verdure. Retour sur images...



Démonstration de flamenco



Défilé de Ronda Tipica



Présentation des nouveaux panneaux d'entrée de ville

Animation par les Croqueurs de Pavés



Le chanteur Idir



Stand de la ville présentant le nouveau logo



Le public est venu en nombre



Pas de fête de la ville sans



Vivre ensemble



La classe orchestre de l'école Vivier-Boutet



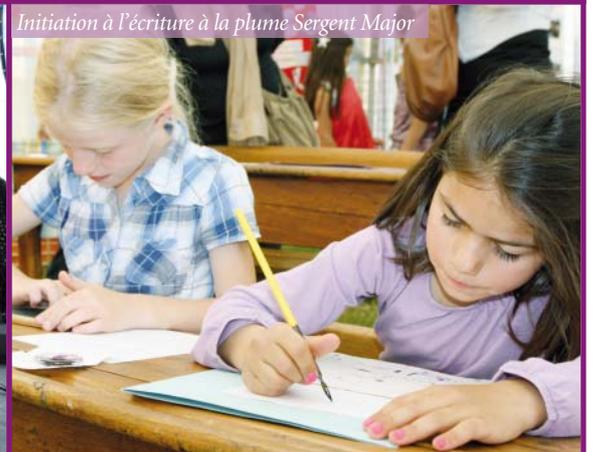
Franc succès aux structures gonflables



e à la ligne



La chorale «L'air du temps»



Initiation à l'écriture à la plume Sargent Major



o



Rencontres Chantantes avec l'une des chorales des écoles



o

Une des nombreuses animations



les associations



Le maire de Chalette entouré des élus de Nilüfer et de Naskar, en présence des représentants des Consulats du Portugal, de Cuba, du Maroc et d'Algérie

Une baignade remise à neuf pour cet été

Une baignade et une plage au bord d'un lac, dans un espace préservé, en pleine ville... C'est une chance de posséder un tel trésor à Chalette, d'où la volonté de la municipalité de l'aménager, l'entretenir et proposer gratuitement aux habitants de toute la région – surtout pour ceux qui ne peuvent pas se permettre de partir en vacances – la possibilité de se baigner en toute sécurité.

Des travaux pour rajeunir la baignade et la plage

À l'automne dernier, des travaux ont permis de redonner un coup de jeune à la baignade. Il fallait recreuser le petit bain qui avait tendance à se combler avec le sable glissant de la plage, changer la bâche abîmée tapissant le fond, la recouvrir de sable, refaire la digue, apporter du nouveau sable sur la plage...

Avant de commencer les travaux, le petit bain a été mis hors d'eau : une digue provisoire a été montée sur la digue existante et un système de pompage mis en place pour enlever l'eau qui surgissait des sources ou passait par infiltration dans la digue provisoire. Alors, l'ancienne bâche qui recouvrait le sol du petit bain a été entièrement enlevée, puis le sol curé à un niveau calculé pour permettre de disposer de 90 centimètres de hauteur d'eau en été. Un nouveau géotextile a été posé sur l'ensemble du fond du petit bain : il permet de maintenir le sable propre tout en laissant passer l'air pour éviter les cloques. Il a finalement été recouvert de 20 centimètres de sable provenant de la plage.



Pour finir, la digue provisoire a été rabaissée à un niveau correspondant à une immersion de 40 centimètres en été. Cette digue délimite le petit bain et permet aux maîtres nageurs de circuler entre le petit et le grand bain. Le grand bain, côté lac, plonge rapidement à 4 mètres de profondeur ; il est

Une eau de très bonne qualité

Le savez-vous ? Le lac de Chalette est alimenté non par le Loing mais par des sources, ce qui explique la très bonne qualité de son eau : les analyses de l'Agence Régionale de Santé la classent chaque année dans la catégorie « Excellent ». Les relevés sont effectués toutes les quinze jours de mai à septembre. Les analyses portent sur différents critères : nébulosité, mousses, irisations, phénol, transparence, température, pH, Escherichia coli et Entérocoques.

délimité par des bouées et des chaînes au-delà desquelles toute baignade est interdite.

Sur la plage, du nouveau sable, provenant de Dordives, a été apporté, du sable tout neuf pour la saison à venir !

L. Duval

Un plus : le reprofilage des berges du bassin aux oiseaux

Les matériaux enlevés du fond de la baignade (l'ancien sable et le sol qui a été recreusé) ne sont pas perdus. Le sable a été stocké et servira pour des travaux de la Ville. Les matériaux plus grossiers provenant du curage (un mélange d'argile, de sable et de cailloux) ont été réutilisés de l'autre côté du lac pour adoucir les pentes des berges

au niveau du « bassin aux oiseaux ». Ainsi reprofilées, les berges ont été recouvertes de terre végétale donnée par un habitant de Cepoy, puis engazonnées ; la colonisation naturelle par les plantes hygrophiles (qui aiment l'eau) fera le reste. Le résultat est réussi : le lac est mis en valeur, dans ce lieu où le paysage est si apprécié des promeneurs.



Florent Presles

Florent Presles et la voile, une histoire d'amour qui dure...

Après une fermeture durant plusieurs mois en raison de l'incendie d'octobre dernier, la base de voile a rouvert lors de la fête de Chalette les 23 et 24 juin. Pour l'occasion, nous sommes allés à la rencontre de Florent Presles, moniteur fédéral depuis 2007 et président du club de voile de Chalette depuis 2008.

C'est très jeune, dès l'âge de huit ans, que Florent Presles a découvert le monde de la voile. Une belle histoire d'amour s'est construite peu à peu entre la voile et Florent, passionné et fidèle à ce sport nautique ; aujourd'hui encore, il pratique régulièrement cet art de naviguer grâce à l'aide du vent et en a même fait son métier ! Florent Presles travaille en effet depuis le mois d'avril pour la Ville de Chalette à la base de voile. Très polyvalent dans ses fonctions, c'est avec ferveur qu'il s'est attelé à la reconstruction de la structure ; il gère la partie administrative, il s'occupe également de la restauration des bateaux ou encore effectue des déplacements pour le rachat de matériel neuf ou d'occasion. Ce que Florent aime dans la voile ? « *Tellement de choses !* » s'empresse-t-il de nous répondre. « *C'est difficile à expliquer... Ce sport nautique procure d'infinies sensations telles que la glisse, la vitesse... Sur l'eau, on perçoit le monde qui nous entoure différemment de sur terre : le clapotis de l'eau, les rayons du soleil qui scintillent... On est alors en harmonie, en symbiose avec les éléments naturels. J'aime également l'esprit de solidarité et d'entraide qui existe dans ce milieu. Par ailleurs, la voile est un sport très physique et complet puisque cela fait travailler le cardio, les avant-bras, les pectoraux, les abdos ou encore les jambes...* ».

Le lac de Chalette, un cadre idéal pour la navigation

Florent Presles pratique son loisir sur le lac du Der dans la Marne, le lac de Troyes, ou bien sur le lac de Saint-Point dans le Jura, mais son lieu de prédilection pour la navigation reste le lac de Chalette qu'il apprécie pour son cadre magnifique. « *C'est ma deuxième maison !* », s'exclame-t-il en riant. Il faut dire que depuis qu'il a créé le club de voile en 2008, Florent passe la majeure partie de son temps à la base de loisirs les soirs, les week-ends mais aussi durant ses vacances. Quant à ses modèles dans le milieu de la planche, spontanément il nous cite le renommé véliplanchiste de Gérardmer, Julien Bontemps, ou encore le champion paralympique de tour du monde à la voile en solitaire, Damien Seguin.

Le club de voile de Chalette, dynamique et familial, comprend actuellement une cinquantaine de licenciés et propose des initiations pour les jeunes et les adultes, des sorties à l'extérieur, des régates un peu partout en France. Il est ouvert le samedi et le dimanche de 14 heures à 18 heures 30. À noter que des stages pour les enfants et les adolescents (supports : optimistes, catamarans, dériveurs, planches à voile, paddles) auront lieu à la base de voile les quinze derniers jours d'août.

Déborah Creff

A noter :

- > La base de voile est ouverte tous les week-ends et jours fériés du 30 juin au 31 octobre.
- > Stages d'été pour les 7-18 ans, les 3^e et 4^e semaines d'août.
- > Pour les inscriptions, vous pouvez appeler Florent Presles au 06 68 15 73 06.

Du côté de la radio...

Radio Chalette en mode été durant deux mois !

Qu'entendront les auditeurs de Radio Chalette cet été ? Informations, musique, évocation, découvertes, culture, cinéma, sport et couverture d'événements en direct seront au programme de la grille estivale qui débutera le 2 juillet pour s'étendre jusqu'au 31 août. Petit passage en revue du programme d'été de Radio Chalette...

Acette occasion, la station proposera une multitude de sujets abordant les tendances de l'été et le suivi de l'actualité culturelle et sportive (Tour de France cycliste, Jeux Olympiques de Londres...). En clair, elle offrira aux auditeurs un été d'information teinté d'évasion et de détente.

Vif et ludique !

Cet été, quand les premiers rayons de soleil apparaîtront, chaque matin nous passerons ensemble en revue toutes les actualités estivales tant locales que départementales, régionales et même nationales. En ces mois d'été, un « *temps un peu suspendu* », l'occasion sera donnée de porter un regard curieux sur l'actualité culturelle du moment. Témoignages de celles et ceux représentant l'incroyable diversité de ce territoire : foisonnement des rencontres, expositions et festivals qui se tiendront tout au long de l'été dans le Loiret et en région Centre. En filigrane, c'est aller à la découverte des artistes (romancier, photographe, musicien, plasticien...) de notre territoire.

« L'été, c'est souvent l'occasion de prendre le temps... »

Les auditeurs pourront suivre au quotidien nos différentes chroniques tournées exclusivement vers cette période estivale, notamment les conseils de santé de Jean-Paul, des propositions de recettes de cuisine communes à cette période de l'année, des idées de lectures, de sorties... L'été sur Radio Chalette, ce sera une invitation à la découverte des savoirs, des arts, des émotions et ce, en un tour d'horizon des tendances insolites de la saison. En quelque sorte une traversée sonore, vive et ludique des festivals et de l'actualité artistique et culturelle du territoire, des châteaux aux musées, en passant par les foires et fêtes multiples. Mais aussi des reportages et interviews durant ces deux mois pour découvrir les coulisses de certains lieux et patrimoines ainsi que l'histoire d'un site, d'un personnage, d'une action..., une pause sur un cours d'eau, ou encore des idées de balades... Tous les samedis matin de l'été, en toute logique, le « *Mag* » aura comme fil conducteur principal ce grand tour d'horizon de l'actualité culturelle. Nouveauté aussi : un point hebdomadaire sera fait avec les différents offices de tourisme



La radio en direct de la Fête

départementaux et régionaux pour informer des différentes manifestations du moment et des lieux à visiter. Il y aura également une immersion dans le passé avec ce qui a marqué certains mois de juillet et août en France et dans le monde, ponctuée de musiques de l'époque et des grands succès musicaux des différents étés à travers la chronique musicale de Dominique, « *On prend les mêmes et on recommence !* ». Les auditeurs auront ainsi l'occasion de se rappeler les voix qu'ils n'ont pas entendues depuis longtemps... L'été, un moment pour régénérer son corps mais aussi son esprit, c'est en tout cas l'objectif de Radio Chalette durant tout cet été !

W. Le Bellec



Dossier / Un été à Chalette

■ Ludothèque

À la ludothèque, on trouve toutes sortes de jeux pour petits et grands : des jeux d'éveil, symboliques, d'assemblage, de règles, de stratégie, des jeux du monde, des jeux surdimensionnés, des jeux d'extérieur... Autant de biais pour apprendre, se divertir, s'amuser, rire et se rencontrer ! Cet été, la ludothèque sera ouverte à tout public pour jouer sur place en famille ou entre amis. À noter que la ludothèque prête des jeux durant deux semaines pour un tarif de 10 euros pour les Chalettois et de 15 euros pour les personnes hors Chalette. La ludothèque se situe à l'espace de loisirs Aragon dans l'impasse Marceau. Ouverture de la ludothèque les lundis, mercredis et vendredis de 10 h à 12 h puis de 14 h à 18 h, et les mardis et jeudis de 16 h à 18 h. Elle sera en revanche fermée au mois d'août.

Pour plus d'informations, contacter le 02 38 98 64 07.

■ Croisières sur le bateau « Ville de Chalette »

Plusieurs croisières, balades sur le bateau « Ville de Chalette » au fil des canaux de Briare et du Loing sont proposées avec déjeuner à bord, ou goûter magique.

Pour les individuels : croisière goûter magique le **mercredi 25 juillet**, croisière gastronomique vers Nargis le **mercredi 15 août**, croisière goûter magique le **dimanche 26 août**, croisière gourmande vers Montcresson le **dimanche 9 septembre**.

Pour les groupes, réservation durant toute la saison en fonction des disponibilités du bateau : croisières de deux heures, à la demi-journée, journée complète avec ou sans repas. Le bateau peut servir de lieu pour un repas de famille, un anniversaire, un buffet entre amis...

Et pour les petits budgets, le « Ville de Chalette » propose aux Chalettois **une balade de 2 h pour 7 € par adulte et 5 € par enfant le dimanche 2 septembre**.

Renseignements et réservation au 02 38 98 72 97.

■ Sentiers de promenades

Si vous aimez marcher, la ville a aménagé 25 kilomètres de sentiers de promenades dont une partie est référencée au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR). Un circuit vous permet de partir de Chalette jusqu'à la Maison de la Forêt de Paucourt (circuits disponibles à la Maison de la Nature et de l'Eau).



Plan des chemins de randonnées situé près de la Maison de la Nature et de l'Eau



■ Sorties familles organisées par le C.C.A.S.

• Le 19 juillet – Parc de Nigloland

• Le 16 août – Zoo de Beauval

Tarifs : 14 € pour un adulte – 6 € pour le deuxième enfant – 3 € pour les enfants jusqu'à 18 ans. Conditions de ressources : C.M.U. – **Contact C.C.A.S. : 02 38 89 59 91.**

■ Musée d'École Fernand-Boutet

Pendant la période estivale, le Musée d'École ouvrira ses portes seulement pour les groupes et uniquement sur réservation. **Tél. : 02 38 89 59 20.**

> Dans les environs

■ Maison de la Forêt

En famille, en groupe ou seul, la Maison de la Forêt de l'agglomération montargoise, située à Paucourt vous propose de multiples animations. D'une simple visite commentée de la Maison de la Forêt à la balade découverte de l'écosystème, de nombreuses possibilités s'offrent à vous. Accueil des groupes possible sur réservation tous les jours de l'année à l'exception des jours fériés.

Contact : Tél. : 02 38 98 17 59.

Courriel : maisondelaforet.ame@orange.fr

■ Avec l'Office du tourisme de l'Agglomération montargoise, découvrez l'agglomération à vélo

Grâce au service de location de vélos mis en place par l'O.T.S.I., vous pourrez découvrir en famille ou entre amis des lieux incontournables de l'agglomération. Les réservations s'effectuent pour une demi-journée, une journée détente ou encore pour un week-end sportif. Vous découvrirez dans le livret qui vous sera remis lors de la réservation des circuits de 10 à 20 km. Pour une journée de 9 h à 18 h 45, les prix sont de 10 euros pour les enfants, 16 euros pour les adultes et 29 euros pour un vélo électrique.

Contact : OTSI - Ouvert du mardi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30 – Tél. : 02 38 98 00 87.

Un été à la plage...

Un pôle d'activités «*Un été à la plage*» va être mis en place cet été par le Service Municipal de la Jeunesse à la base de loisirs du lac, à proximité du terrain de BMX, du 16 au 27 juillet. Le but est de faire vivre le site magnifique qu'est la base de loisirs et de créer un lieu de partage et de rencontres.

Ce dispositif «*Un été à la plage*» est subventionné par l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances ainsi que par la Ville de Chalette. Par cette opération, le Service Municipal de la Jeunesse mutualise ses moyens en développant des partenariats avec les acteurs locaux que sont les services municipaux, les associations, les institutions et les bailleurs qui agissent sur le territoire.

Un programme riche et diversifié

Durant une quinzaine de jours à partir de la mi-juillet, des animations se dérouleront tout d'abord sous un grand chapiteau : du cirque avec les Croqueurs de pavés, des percussions, du graphe et même des concerts.

Des activités de plage sont aussi prévues : un «*beach soccer*», un terrain de 20 mètres sur 15, va être installé en partenariat avec la ligue du Centre de football. Dans cette structure gonflable, il sera possible de pratiquer du rugby, du volley-ball ou encore du

football sur plage. À cela s'ajouteront d'autres animations comme du tennis-ballon, du BMX, des activités nautiques à la base de voile, du tir à l'arc, du VTT, ou encore de la boxe thaïlandaise.

Le matin de 10 heures à 12 heures, ce pôle d'activités au lac sera destiné aux enfants des centres de loisirs ; l'après-midi il concernera les adolescents de 11 à 17 ans de 14 heures à 16 heures 30 puis, à partir de 16 heures 30 et jusqu'à 19 heures 30, le site sera ouvert à tout public. Parmi les temps forts de cet «*été à la plage*», signalons un repas concert le mardi 17 juillet de 20 heures à 22 heures, et un tournoi de beach soccer le jeudi 26 juillet de 17 heures à 21 heures 30 pour les jeunes entre 12 et 20 ans. Par ailleurs, des projections en plein air se dérouleront également au lac les 26, 27 et 28 juillet en partenariat avec le Service Culturel de la Ville et l'association Vox Populi de Château-Renard.

À noter qu'une navette de bus sera mise en place du lundi au vendredi au départ du quartier Kennedy / Château-Blanc, passant par la Pontonnerie et Vésines pour se rendre au lac, pour tous ceux et celles qui souhaiteront prendre part aux activités. Les départs se feront à partir de 13 heures 45 jusqu'à 16 heures 45.

Déborah Creff



© Diane Boudeau



Arts et culture

Les coups de cœur de l'été de la Médiathèque

Si la période estivale est souvent synonyme de détente ou de far niente, elle peut être également propice à la lecture et à l'écoute de musiques ou de chansons, hobbies que l'on néglige un peu trop souvent le reste de l'année, souvent faute de temps. Aussi, que vous partiez en vacances ou pas, que vous soyez sur

la plage ou dans votre jardin, Véronique, Martine, Fabrice, Gaële et Anne, les agents de la médiathèque, vous proposent leurs coups de cœur. N'hésitez pas à vous précipiter dessus ou à venir découvrir les centaines de livres et de CD qui vous entraîneront vers des horizons tous aussi imaginaires que divers.

La Médiathèque

Horaires d'ouverture :

Les mardis, jeudis et vendredis de 14 h à 18 h. Les mercredis et samedis de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Fermeture annuelle du 7 au 18 août.

Contact : 02 38 07 24 90.

Courriel :

mediatheque.chalette@agorame.fr



Un avion sans elle

Michel Bussi

Presses de la cité - 2012 - Roman Adultes - R BUS

Qui est la miraculée du crash du mont terrible ? Vous ne lâchez plus ce roman avant de connaître la réponse ! Terriblement « efficace » !

Le coup de cœur de Véronique



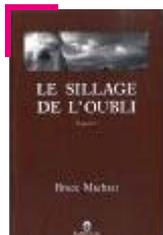
L'appel des origines

Joël Callède et Gaël Séjourné

Vents d'Ouest - 2011 - Bandes dessinées - BD s APP

Du Harlem des années 20 à l'Afrique de « Out of Africa », embarquement pour la grande aventure...

Le coup de cœur de Martine et Véronique



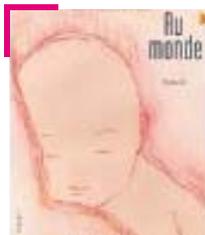
Le sillage de l'oubli

Bruce Machart

Gallmeister - 2012 - Roman - R MAC

Une histoire intense, noire, qui se situe au Texas au début du 20^e siècle. Un premier roman impressionnant par son écriture âpre.

Le coup de cœur de Véronique



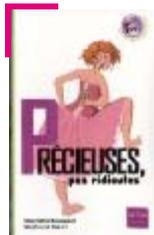
AU MONDE

RASCAL

Ecole des loisirs - 2012 - Album - A RAS

A lire et à relire... Un beau livre à partager pour l'arrivée de bébé.

Le coup de cœur d'Anne



Précieuses, pas ridicules

Charlotte Bousquet

Gulf Stream - 2012 - Documentaire Jeunesse - J 305.4 BOU

Un abécédaire sur les femmes pour parler de leur histoire, de leurs œuvres et de leurs droits. C'est avant tout de courage et de liberté qu'il est question.

Le coup de cœur de Fabrice



Décollage immédiat

Fabien Clavel

Rageot - 2012 - Roman Jeunesse - J R CLA

Un thriller rythmé, une course-poursuite palpitante à travers l'Europe...

Le coup de cœur de Fabrice



Play the blues : Live from jazz at Lincoln Center

Wynton Marsalis, Eric Clapton.

Warner Music - 2011 - CD+DVD Adultes - 1.1 MAR

Superbe échange entre grands musiciens associant le blues et le jazz à merveille.

Le coup de cœur de Martine



Sur la route du papier

Erik Orsenna

Stock - 2012 - Documentaire Adultes - 338 ORS

Troisième volet du Petit précis de mondialisation, ce livre est un hommage au papier sous toutes ses formes et à ceux qui le fabriquent.

Le coup de cœur de Gaële



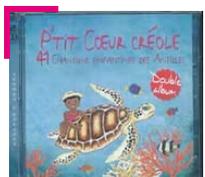
La Voix de l'émotion

Montserrat Figueras

Alia Vox - 2012 - CD Adultes - 3.06 FIG

Un superbe hommage à la chanteuse récemment disparue qui a contribué à faire découvrir tout un pan de la musique ancienne et des traditions croisées du bassin méditerranéen.

Le coup de cœur de Gaële



P'tit cœur créole : 41 chansons enfantines des Antilles

Maggy Faraux

Arb Music - 2012 - CD Jeunesse - J 9.91 PTI

Un grand choix de comptines, telles que Maggy Faraux les entendait dans son enfance en Guadeloupe.

Le coup de cœur de Gaële

Un été qui bouge et qui roule avec le S.M.J.

Durant cet été, le Service Municipal de la Jeunesse, avec Choukri, Hafida, Foued, Philippe, Yannick, Aïssata, Kardiatou et Moad, sera mobilisé pour le plaisir de tous en de multiples lieux : base de loisirs, salle du Château-Blanc ou encore structure d'animation du S.M.J. à Vésines.

Favoriser les rencontres, c'est le leitmotiv de l'été pour le S.M.J. Beach soccer, BMX, activités nautiques, slam, équitation, musique, tir à l'arc, VTT, cirque et cinéma, concerts et repas associatifs seront ainsi au programme, notamment avec le dispositif « *Un été à la plage* » (voir page 11). Vingt-quatre jeunes auront également la joie de partir quelques jours grâce à deux séjours.

Le premier sera réalisé dans le cadre d'une opération lancée en février dernier, appelée « *Projet vélib* ». Dans un premier temps, des jeunes ont participé à des ateliers d'entretien de vélos. Ils ont également participé à un apprentissage du code de la route pour piétons et cyclistes. Seconde étape cet été du 30 juillet au 3 août pour un séjour itinérant sur les bords de Loire. C'est ainsi qu'une douzaine de jeunes va



partir en direction de Chambord en bus, pour revenir à Chalette à vélo. Chaque jour, ils s'arrêteront dans des lieux touristiques sur le chemin classé « *patrimoine de l'UNESCO* ». À Chambord visite du château, puis passage par le labyrinthe de maïs de Beaugency. À Sully-sur-Loire, la piscine à vagues et la visite du château. Ce séjour sur les bords de Loire a notamment pour but, comme se plaît à dire Choukri Stiti, responsable du S.M.J., de « *faire connaître un peu mieux la région à des jeunes Chalettois* ».

Le second séjour qui aura lieu du 27 août au 1er septembre verra partir douze ados vers la mer du côté de Montpellier, en camping et avec des activités de découverte de la région. Un séjour pour lequel le S.M.J. n'a été qu'accompagnateur, les jeunes filles ayant elles-mêmes porté et organisé le projet. Pour toutes informations complémentaires, contacter le S.M.J. au 02 38 89 12 00 ou 06 37 70 11 01. En ce qui concerne les séjours, les inscriptions sont à faire dix jours avant le départ de chacun d'entre eux.

P. Avezard

Du sport pour tous

Pour ces vacances d'été, le Service des Sports de la Ville reconduit son « *Club Ados* » pour les 11-14 ans.

Durant cette période, l'équipe du service (Anaïs, Jean-Pierre, Martine, les deux Florent et David) ne proposera pas moins de quatre stages qui auront lieu entre le 9 juillet et le 3 août à raison de cinq jours chacun. Les activités sportives proposées seront chaque semaine différentes.

- Du 9 au 13 juillet, voile / paddleboard*, judo, hockey, trampoline.
- Du 16 au 20 juillet, VTT, BMX, tir à l'arc seront à l'honneur durant les matinées ; l'après midi, ce sera gymnastique ou tennis de table.
- Du 23 au 27 juillet, stage d'équitation de 9 heures à midi.
- Du 30 juillet au 3 août, voile / paddleboard, badminton, basket, handball.

Ce programme étant prévisionnel, il pourra être modifié pour des raisons techniques ou climatiques, ou à cause de tout autre situation impliquant une réorien-



tation d'une ou plusieurs activités indiquées. Les inscriptions sont à faire au Service Scolaire en mairie avant le 6 juillet. L'accueil des enfants se fera à partir de 8 h 30 et jusqu'à 17 h 45 à la Maison des Associations de Chalette.

P. Avezard

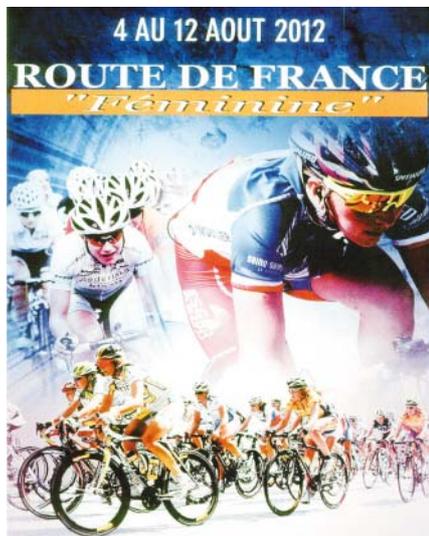
Définition :

Le paddleboard (ou planche à bras) est un sport qui se pratique souvent en mer à proximité du rivage et qui consiste à utiliser une planche spécialement conçue pour ramer et se déplacer en utilisant les bras, ou une rame, à plat ventre ou à genoux sur la planche.

A travers la ville

Mercredi 8 août, Chalette accueille la 6^{ème} édition des Internationaux de la Route de France féminine

Chalette-sur-Loing connaîtra un événement sportif de taille le mercredi 8 août. En effet, la Ville sera l'arrivée de la cinquième étape de la sixième édition des Internationaux de la Route de France féminine, l'équivalent du Tour de France pour les hommes. Depuis sa création en 2006, l'épreuve réunit les meilleurs groupes sportifs du peloton féminin français et international avec une quinzaine d'équipes professionnelles et plus de 24 nations représentées au départ. Pour ajouter un peu d'ampleur à l'événement, il y a de grandes chances que la championne olympique soit au départ étant donné que les J.O. de Londres se terminent le 29 juillet pour les cyclistes. En 2010, c'était la cycliste néerlandaise Annemiek VAN VLEUTEN qui l'avait rem-



porté au classement général. La 5^{ème} étape partira de Pontault-Combault en Seine-et-Marne pour arriver 122,5 kilomètres plus loin sur l'avenue Jean-Jaurès à Chalette aux alentours de 15 heures. Le tracé de cette étape promet beaucoup de spectacle aux Chalettois. Une fois les cyclistes engagées dans la rue André-Gide, le sprint final s'amorcera sur un circuit qui traverse l'est de Chalette d'une longueur de 7,5 kilomètres, à raison de deux tours. La vitesse associée au tracé difficile garantit une fin d'étape complètement folle et mouvementée. Tout au long de cette journée, des animations autour de la place Jean-Jaurès seront organisées. Le matin, celle-ci se métamorphosera en



État civil :

Naissances :

KALLEL Ilyes
TANDIA Fatimata
FOYO Souleymane
LAH Ismaël
BALIKCI Azra
JLEDI Youssef
MERSNI Adem
BASTER Nolan
YILMAZ Aliye
ÖREN Eda
GUILHERME Juliana
BOUJU Aurore

Mariages :

RAHOUI Haïkel et BOUTARA Dalila
BOULO Cyril et CHAMPION Audrey
FRIAA Sabeur et DEWEZ Kelly
BROUCHOT Julien et PROCOPIO Virginia
RUELLÉ Jean-Marc et GRACIO Maria
LEFORT Franck et KOLSEK Laëtitia

Décès :

TROJNAR Gilbert
DÉRIBREUX Christian
HABERT Annie
BESSA DE BARROS MARTINS Maria de Lurdes Ep RAINHO
FIETTE Gilberte Vve FLAVIGNARD
DUMEIGE Jeannine Ep BELTRA
BAUDON Ginette Vve VALLOIS
SERREAU Jean
BILLAULT Nathalie Ep GROS
GROS Vincent
KROLL Alexis
MEYNIÉ Eric

piste de BMX afin que les enfants puissent s'initier et découvrir cette pratique qui a vu le jour à Chalette grâce à la nouvelle piste en face de la base de loisirs. L'après-midi, c'est le Guidon chalettois qui assurera l'animation en présentant toutes ses équipes et toutes les disciplines du vélo pratiquées dans ce club phare du cyclisme de la région Centre.

Pierre JOUAN

Du théâtre au Collège Paul-Éluard

Depuis de nombreuses années maintenant, le collège Paul-Éluard a choisi de monter un projet «*Classe P.A.C.*» avec une classe de sixième. Cette année, ce «*Projet à Action Culturelle*» avait pour objectif la création d'une comédie musicale avec la classe de 6^{ème} C. La pièce proposée était une réécriture des Contes des mille et une nuits. Cette réécriture aura



permis, tout au long de l'année, de motiver les élèves tout en approfondissant les programmes de français, d'histoire, de musique, d'arts plastiques, de sport et d'histoire des arts. Ce sont ainsi les élèves qui ont écrit tous les textes et les paroles des chansons. La représentation qui s'est déroulée le 7 juin était précédée par un tour de chant de la chorale de l'établissement.

Histoire d'avant



Canal du Loing

Chalette-sur-Loing une histoire d'eaux et de canaux !

Le nom de Chalette vient de *cataracta* qui veut dire *chute d'eau, barrage*. Ce n'est donc pas un hasard si notre commune se situe à la jonction de trois canaux : de Briare, d'Orléans et du Loing. L'occasion pour Chalette Place Commune, à l'approche de la belle saison où des balades sur les canaux ou le long de ceux-ci seront plus nombreuses, d'en rappeler l'histoire.

Historiquement, les voies d'eau que sont ces trois canaux étaient destinées à relier la Seine et la Loire pour le transport des marchandises. Dès 1604, sous la direction de Hugues Cosnier, commence la construction du premier tronçon du canal de *Loyre en Seyne*, notre actuel canal de Briare. La corvée⁽¹⁾ royale ne suffisant pas, dix mille soldats sont employés pour cette lourde tâche et, dès 1611, le canal atteint Montargis. Après une interruption de plusieurs années faute de crédits, les travaux reprennent pour s'arrêter en 1642 au niveau de l'actuel Pont-à-l'âne. Les seigneurs du canal décident alors de continuer cet ouvrage jusqu'à Cepoy.

Un tracé contesté

En 1643, ils envoient des experts chargés d'étudier le tracé. Ceux-ci, sans consulter le seigneur de Langlée, estiment qu'il faut abandonner le cours du Loing, longer la butte qui domine la vallée, démolir les moulins de Repos et de Langlée et traverser les propriétés du seigneur de Langlée. Ce dernier, Charles II de Rogres, s'estimant lésé monte à Paris et attaque devant notaire, le 16 février 1644, les seigneurs du canal. Il choisit comme arbitre Claude Bouvier de la Mothe et réclame une forte indemnité « à cause de la construction du canal que les seigneurs font faire dedans et le long de la rivière de Loing depuis Montargis jusqu'à son embouchure en la rivière de Seyne ». Les seigneurs du canal se défendent et arguent que c'est un ouvrage public. Ne réussissant pas à se mettre d'accord, les deux parties se retrouvent le 21 mai 1644 à Montargis et ont recours à l'arbitrage d'un troisième expert. La discussion tourne à l'aigre. « *Comment, déclare Charles, on a creusé des tranchées dans ses bleds ensemencés et déjà en herbe !* ». Sans autorisation, on lui a pris le chemin du château et coupé une partie du « *bois de la Garaine* ». De plus, le canal traverse une grande allée plantée en grands chênes de

haute futaie. « *Il eut été préférable de suivre tout au long de la grande rivière du Loing* ». « *D'ailleurs, ergote Charles de Rogres, ce nouveau canal n'est pas tant pour l'intérêt public que pour le profit des seigneurs, au détriment des particuliers* ». Acculés dans leurs retranchements, les seigneurs du canal déclarent qu'il ne s'agit pas « *en cette affaire de savoir pour quel sujet continue l'ouvrage, mais seulement d'estimer les dommages et prétentions du Sieur de Langlée* ». Les experts, jugeant du bien-fondé de la plainte de ce dernier, lui accordent une indemnité de 4 760 livres qu'il toucha le 19 août 1644. D'autre part, ils promettent la reconstruction des deux moulins de Repos et de Langlée. Suivant cet exemple, Blanche Chardon, curé de Chalette, reçoit 35 livres versées en août 1650, pour « *dix-sept cordes⁽²⁾ d'un pré qui lui ont été prises pour faire continuer le chemin du costé de la coste du canal de Langlée* ».

On n'arrête pas le progrès !

Un deuxième ouvrage, le canal d'Orléans, est entrepris de 1680 à 1692. Dans la traversée de Vésines, il emprunte le cours de la Bezonde et aboutit au canal de Briare (qui prend à partir de Chalette le nom de canal du Loing) face au château de Langlée. Deux écluses sont construites en 1682 : celle de la Folie et celle de Bûges. C'est la fin de la domination des seigneurs de Langlée. Le 26 décembre 1719, Louis de Rogres, n'ayant que des filles, se résout à vendre le château de Langlée aux dominicaines de Montargis qui le transforment en ferme. Seuls subsistent actuellement de cet important ensemble des corps de ferme et le vieux pigeonier.

Propos extraits du livre d'Anne-Marie Pasquet
« *Chalette au cœur de l'histoire* »

B. Taleb

⁽¹⁾ Travail gratuit que les serfs, les roturiers, devaient au seigneur.

⁽²⁾ Ancienne mesure de volume.

Les trois canaux

• Canal de Briare :

Début des travaux : 1605

Année d'ouverture : 1642

Il s'allonge sur 54 km et comporte 38 écluses. En suivant la vallée du Loing, il relie le canal du Loing, depuis le hameau de Bûges, à la Loire et au canal latéral de la Loire à Briare, surtout utilisé pour la plaisance.

Canal d'Orléans :

Début des travaux : 1680

Année d'ouverture : 1692

D'une longueur de 78,65 km, il relie la Loire au canal du Loing et au canal de Briare. Le Conseil général est en train de rénover les écluses pour permettre à nouveau la navigation.

Canal du Loing :

Début des travaux : 1720

Année d'ouverture : 1723

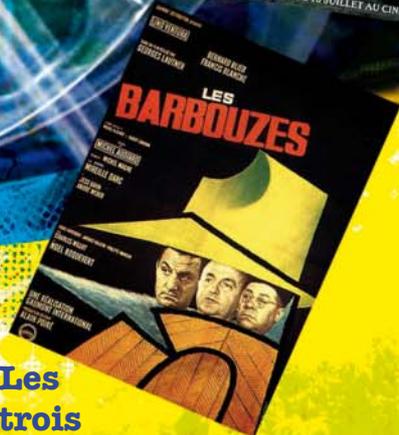
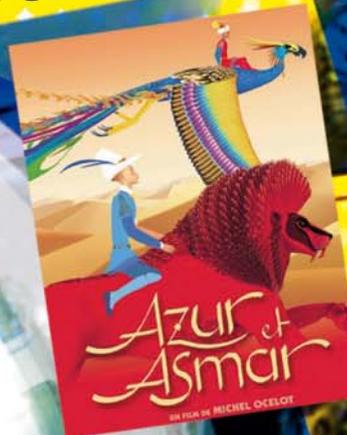
Avec ses 49,42 km, il relie les canaux de Briare et d'Orléans, au niveau du hameau de Bûges sur la commune de Corquilleroy, au Loing, à Saint-Mammès, à la jonction du Loing avec la Seine, encore utilisé pour le transport des marchandises mais également pour le tourisme.

A l'affiche
Cinéma
sous les étoiles
Plage de
Chalette
Gratuit

Jeudi 26 juillet
Azur et Asmar
de Michel Ocelot (2006)

Vendredi 27 juillet
Charlie et
la Chocolaterie
de Tim Burton (2005)

Samedi 28 juillet
Les barbouzes
de Georges Lautner
(1964)



Les
trois
séances
se dérouleront
à 22 heures

Brèves

Vide-grenier de Vésines :

Il se déroulera le 30 septembre prochain. D'ores et déjà, retenez cette date. Renseignements et inscription à partir du 3 septembre auprès d'Aurélia Bille au service « Vie des quartiers » à la Maison des Associations Tél. : 02 38 98 87 92.

Canicule :

En cas de canicule, la Ville de Chalette met en place un numéro d'urgence du mardi au samedi de 9 h à 16 h. Il s'agit du 02 38 93 21 61. En dehors de ces horaires et en cas de problèmes, il convient de contacter le médecin traitant ou de composer le 15 (uniquement pour les urgences). Ne pas hésiter à se faire inscrire auprès du SEMURPA sur un registre permettant une intervention des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. À noter qu'une salle climatisée est à la disposition de tous les retraités de la ville au Foyer Jacques-Duclos à Vésines – 42 bis rue Roger-Salengro.

Permanence de l'écrivain public :

Tous les lundis de 14 h à 17 h à la Maison de quartier de la Pontonnerie ou sur rendez-vous au 02 38 97 19 34.

14 juillet
Fête des associations,
restauration et bal populaire



et feu d'artifice
Lac de Chalette